

**M. Orlikow:** C'était du vol. Les Terre-Neuviens se sont fait voler à leur nez. Je pense aussi aux concessions faites en Nouvelle-Écosse, à l'usine d'eau lourde, à l'usine Clairtone, au projet de Churchill Forest Industries au Manitoba dont j'ai parlé tantôt.

Je ne suis pas un ardent partisan du présumé régime de la libre entreprise. Je soutiens qu'aucun gouvernement, fédéral ou provincial, ne doit donner d'argent sans prendre les plus élémentaires précautions. Qu'on lise seulement l'article paru dans le *Financial Post*, qui montre comment les gouvernements, fédéral et provinciaux, ont prodigué d'énormes sommes d'argent. On a accordé au Manitoba de grandes concessions d'exploitation forestière, et le gouvernement n'a rien reçu en retour. Les prétendus propriétaires n'ont rien fourni de leur poche.

Le professeur Brewis a dit que si nous acceptons les chiffres du ministre des Finances (M. Benson), selon qui on dépenserait 130 millions de dollars pour ce programme et si nous supposons qu'il faut \$5,000 en subventions pour créer un seul emploi, ce qui est corroboré par l'expérience, on va créer entre 25,000 et 30,000 emplois par suite des subventions d'encouragement dont nous parlons. J'ai dit tout à l'heure que nous risquons de voir entre 600,000 et 800,000 personnes en chômage au cours des trois ou quatre prochains mois. Les résultats de ce programme seront donc assez peu sensibles. Les changements profonds ne viendront pas des mesures dont nous parlons depuis deux ans. Le professeur Brewis disait que «la tâche qui échoit au ministère et qui consiste à apporter aux structures économiques les changements à long terme qui s'imposent dans les régions défavorisées est énorme... et trop compliquée déjà pour qu'on lui impose d'autres responsabilités sans grand rapport entre elles.» Et cependant, c'est exactement ce qui arrivera par suite des changements que le ministre propose dans cette mesure. Il y a d'autres moyens de réduire le chômage généralisé à part ceux que le gouvernement propose dans cette mesure. Un programme de construction domiciliaire, monsieur l'Orateur, surtout à l'intention des gens à faibles revenus fournirait certainement du travail plus vite que ne le fera le programme dont il est question ici. Nous sommes d'avis que ce bill s'éloigne du concept que le ministre proposait il y a plusieurs années. Ce concept d'alors était des plus valables et nous voulions bien l'appuyer. Il préconisait des points ou centres de croissance. Il n'y a aucun critère maintenant qui permette au ministère de juger de la valeur particulière d'une proposition qui lui est faite. Tout ce que nous savons, c'est qu'il le fera au gré des circonstances et d'une façon presque accidentelle. Les résultats ne seront pas ceux que nous sommes en droit d'attendre. Une telle ligne de conduite mènera inévitablement ou semblera mener à des manœuvres politiques. Après tout, ceux qui n'auront pas reçu d'argent, et les fonds seront limités, diront, à tort ou à raison, que c'est parce que d'autres étaient plus proches du ministre et qu'il a voulu les aider.

Faute de bien établir des directives et des principes clairs et précis sur le mode de fonctionnement du programme, le ministre s'exposera, ainsi que le gouvernement, à d'interminables difficultés. Le bill sera sans effet si des ressources financières importantes du gouvernement fédéral ne sont pas affectées à l'ensemble du pro-

blème d'expansion régionale. Quand on parle de 100 ou 150 millions de dollars pour relancer l'économie alors qu'il faudrait en dépenser environ un milliard, on n'accomplira vraiment pas grand-chose.

Nous sommes très énergiquement opposés à ce que le gouvernement distribue tout simplement de l'argent. Si nous devons évoluer dans le cadre du système de libre entreprise, et pour que la libre entreprise survive, ceux qui se lancent dans les affaires devraient être disposés à fournir eux-mêmes les fonds. Après tout, ce sont eux qui en tireront les bénéfices qui pourront être réalisés. Ils se mettent dans les affaires parce qu'ils comptent faire des bénéfices ou sinon, ils ne le feraient pas. Je ne les critique pas car, après tout, c'est une réalité économique de l'existence. Il n'est pas question ici des petites subventions; il n'est pas question non plus de compter en milliers ou même en dizaines de milliers de dollars. Il s'agit de subventions individuelles qui atteignent des millions de dollars; il s'agit de subventions et de prêts qui constitueront un tiers ou même davantage du coût total du projet.

Comment procède-t-on? La réponse saute aux yeux, je pense. Puis-je encore une fois me référer au projet C.F.I. au Manitoba? Ce sont les gouvernements fédéral et provincial qui ont fourni la majeure partie des fonds. Je ne crois pas que l'industrie en question ait apporté quoi que ce soit. Avec ce genre de méthode, c'est comme si l'on jouait à pile ou face. Si la subvention est versée et que l'entreprise fasse ses affaires, le prêt sera remboursé. Ordinairement, cet argent est prêté à un taux d'intérêt avec prime. Le prêt est remboursé et les propriétaires font des bénéfices.

Le *Financial Post* met carrément en doute toute chance de succès du projet du Pas. Je suis sceptique à propos de nombreux programmes entrepris dans d'autres parties du pays. Je m'explique: si les chances de succès étaient bonnes, des entreprises privées se seraient intéressées à l'affaire sans aide gouvernementale au départ. En cas d'échec de l'entreprise, l'argent sera perdu pour une large part, et ce au frais du peuple canadien. L'argent perdu consistera dans des subventions et des prêts accordés par des services gouvernementaux. Point n'est besoin d'être, en l'occurrence, un révolutionnaire enragé pour estimer que si le gouvernement du Canada s'engage dans des programmes—et, à mon avis, il est nécessaire que, dans les régions à expansion lente, il s'intéresse à un nombre plus élevé plutôt qu'à un nombre plus restreint de programmes—il devrait baser cet engagement, dans une large mesure, sur la disposition relative au capital-actions.

• (7.30 p.m.)

Si le projet échoue, nous n'aurons perdu rien de plus que sous le régime actuel de prêts et de subventions. Par contre, si le projet réussit, les Canadiens bénéficieront de l'avoir acquis dans l'entreprise à laquelle ils auront consenti un prêt. C'est une chose à laquelle le gouvernement actuel, même s'il est conservateur, devrait songer sérieusement. A mon avis, le principal défaut du bill, c'est qu'il ne prévoit pas de programme de développement d'ensemble. Il ne prévoit pas la mise au point d'un programme conjoint des gouvernements fédéral et provinciaux. Voilà l'un des défauts du programme de développement régional depuis son inauguration. Ce qui arrive, c'est que les